

## Ouverture du centre de planification familiale

Le centre hospitalier intercommunal Robert Ballanger a créé un nouvel espace dédié à l'orthogénie et la planification familiale, qui permettra de changer de nombreuses vies. Madame le Maire Nelly Roland Iriberry a inauguré ce centre très attendu. Retour sur cet événement qui va permettre à de nombreuses femmes de vivre mieux.

**D**epuis le 17 novembre 2008, le pôle Femme/Enfant du centre hospitalier intercommunal Robert Ballanger a ouvert un centre d'orthogénie (régulation des naissances) et de planification familiale. L'inauguration a eu lieu le 27 novembre, en présence de Madame le Maire Nelly Roland Iriberry, Madame Michèle Loup, Conseillère régionale d'Ile-de-France a fait voter les subventions nécessaires à l'ouverture de centres IVG dans la région. Elle a rappelé le droit élémentaire des femmes à disposer de leur corps comme elles l'entendent. Il aura fallu deux ans et demi pour que ce centre voit enfin le jour, puisque les demandes de financement ont commencé en mars 2006.

**De l'importance d'un tel centre.** Monsieur Jean-Michel Toulouse, Directeur de l'hôpital Ballanger et le Docteur Saint-Léger, responsable du pôle, chirurgien gynécologue et obstétricien, ont présenté les différents services de ce centre très attendu, en donnant des chiffres alarmants. Plusieurs milliers de femmes décèdent chaque année dans le monde, des suites d'une grossesse non désirée qui se déroule mal. Les conséquences sur la psychologie de la future mère et sur la famille sont également à prendre en compte. L'utilité de pareil centre n'est donc plus à démontrer et il rencontre, dès son ouverture, un succès qui confirme les attentes des femmes de Villepinte, Sevran, Tremblay et Aulnay. Il permet en effet de répondre aux demandes et besoins en matière d'interruption volontaire de grossesse (IVG), mais aussi de contraception, d'éducation sexuelle et de dépistage des maladies sexuellement transmissibles.

**Lutte contre les violences conjugales.** Le centre prend également en charge les violences que subissent les femmes battues par leur conjoint et qui préfèrent se taire de peur de représailles. Des conseillères conjugales et familiales sont disponibles, après prise de rendez-vous, pour apporter leur aide et leur écoute auprès des femmes et des couples en difficulté.

**Un centre chaleureux.** Un espace chaleureux et coloré a été conçu, avec des chambres disposant d'écrans de télévision et de lecteurs DVD. On est bien loin des salles impersonnelles dont tant d'établissements hospitaliers sont dotés. Un vrai souci du confort des patientes a été apporté et crée toute la différence. En espérant qu'il fera des émules et permettra à d'autres hôpitaux d'Ile-de-France de suivre cet exemple. C'est tout le souhait des élus du conseil d'administration (Madame le Maire et Monsieur le Député-Maire François Asensi) et des équipes soignantes qui continuent de lutter afin de décrocher des budgets pour un hôpital public de qualité, même s'ils peuvent rencontrer pour cela des difficultés qui proviennent de nombreuses associations anti-IVG. Ces dernières oubliant que l'interruption d'une grossesse non désirée est un droit et qui, s'il n'est pas appliqué, peut mettre à mal de nombreuses vies s'il n'est pas appliqué. Le centre sera ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 17h. ■

**Tél pour les rendez-vous :**  
01 49 36 72 27.

**Tél du centre d'orthogénie et de planification :** 01 49 36 72 15.

**Tél de la conseillère conjugale et familiale :** 01 49 36 72 20.



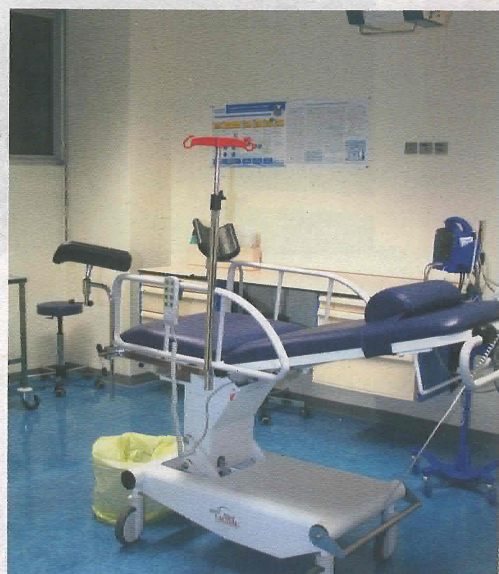
**Madame le Maire,** Monsieur Jean-Michel Toulouse, Directeur de l'Hôpital Ballanger et le Docteur Saint-Léger



**Centre d'orthogénie :** un couloir coloré et chaleureux



**Visite d'une des salles** avec Madame le Maire, M. Borgel et Mmes Cherradou et Ginès



**Du matériel de pointe** au service des patientes